



Attaque d'une révision simplifiée de plu

Par **Lucie FREULON**, le **18/03/2008** à **16:33**

Bonjour,
Lorsqu'une commune dispose d'un PLU approuvé et opposable, qu'elle lance une procédure de révision simplifiée et que celle-ci est attaquée, est-ce que cela remet en cause le PLU approuvé (c'est-à-dire que l'on doit revenir au document précédent) où cela ne porte que sur la révision simplifiée et n'a aucune incidence sur la "vie" du PLU ?
Merci de me répondre